



DECLARATION LIMINAIRE

Conseil Central de l'Action Sociale de la Défense du 26 novembre 2015

Monsieur le Secrétaire général pour l'Administration,

Mesdames, Messieurs,

La Fédération Force Ouvrière de la Défense est, comme tout un chacun, choquée et révoltée par les événements tragiques qui ont frappé la population et le pays dans la soirée du 13 novembre 2015.

Elle tient à faire connaître sa tristesse et sa compassion envers toutes les victimes, leurs familles, leurs proches.

Dans ce contexte anxiogène, notre Conseil Central de l'Action Sociale de la Défense se doit d'être à la hauteur des missions supplémentaires engendrées au sein de notre ministère.

Le budget de l'Action Sociale 2016 fait partie intégrante de la grande spirale engendrée par la rigueur budgétaire gouvernementale. L'action sociale ne semble plus être la priorité de notre ministère que ce soit en matière d'aides financières, de cohésion, de vacances. Les ressortissants, encore impactés, devront mettre la main à la poche... malheureusement vide ! Pourtant, les besoins sont réels en terme d'aides et de prestations pour acquérir un logement, partir en vacances, faire garder ses enfants, faire face à des situations qui se compliquent en cas de maladie... N'oublions pas que le nombre de familles monoparentales augmente aussi parmi nos ressortissants. Nous pouvons donc nous poser la question : « Le ministre de la Défense attache-t-il toujours autant d'importance à l'accompagnement social des personnels, dans la réforme profonde que subit le ministère ? »

Comment peut-on écrire que :

« la qualité et la continuité des prestations sociales sont préservées », alors qu'il faut se battre en groupe de travail pour alimenter les lignes budgétaires déficientes et être obligés de déshabiller les unes pour habiller les autres. C'est bien la preuve d'un budget restreint et par conséquent d'une diminution drastique des prestations accordées aux ressortissants.

Depuis la réorganisation de l'Action Sociale des Armées et la réforme des comités sociaux, en 2013, on peut faire un point d'étape et constater que, comme Force Ouvrière l'avait pressenti et dénoncé, cette réforme a été compliquée à mettre en place et aujourd'hui, on réorganise une fois de plus. Les ressortissants ne savent plus à qui s'adresser en cas de besoin d'un renseignement, d'une prestation, d'un secours.

- Qui est où ? Et qui fait quoi ?

... / ...

Pour couronner le tout, force est de constater que les comités sociaux ont perdu de leur substance et de nombreuses questions posées aux élus par les ressortissants ne relèvent plus de la « compétence des comités sociaux ».

Les élus locaux ne sont pas associés aux travaux de l'action sociale, l'avis sur la réforme de prestations ne leur est pas demandé. Aucun groupe de travail n'a été créé pour les associer aux réflexions de ces réformes...

Les réunions des comités sociaux locaux sont devenues des chambres d'enregistrement ! Il n'y a aucune dynamique, aucune motivation à poser des questions, car elles s'avèrent souvent hors sujet... Mais de quoi peut-on parler alors ?

Baisse du budget, baisse des prestations sociales, financières et de vacances, baisse des effectifs de l'action sociale. Dans ce contexte morose, il faut donner à nos assistants émérites du service social, tous les moyens nécessaires pour surmonter les difficultés réelles du terrain, de façon à leur permettre de poursuivre leurs missions de solidarité, d'insertion et de cohésion auprès des ressortissants en détresse.

Force Ouvrière fait le constat que le ministère de la Défense met tout en œuvre pour démanteler sa propre action sociale alors même que les personnels sont impactés par les restructurations, le blocage des salaires et l'arrêt des mesures catégorielles, ainsi que par des conditions de travail dégradées eu égard à la déflation des effectifs.

Alors oui, Monsieur le Secrétaire général pour l'administration, vous l'aviez déjà évoqué et les PMAS aussi d'ailleurs :

« Quelle politique sociale, aujourd'hui et demain et quelle clé de répartition financière ? ».

Ce sont deux questions essentielles auxquelles il faudra répondre rapidement sans quoi, notre admirable dispositif d'action sociale sera en danger, car il repose sur un budget qui ne répond pas aux besoins cruciaux des ressortissants et ne répond pas à vos ambitions !

Merci de votre écoute.

Le 26 novembre 2015